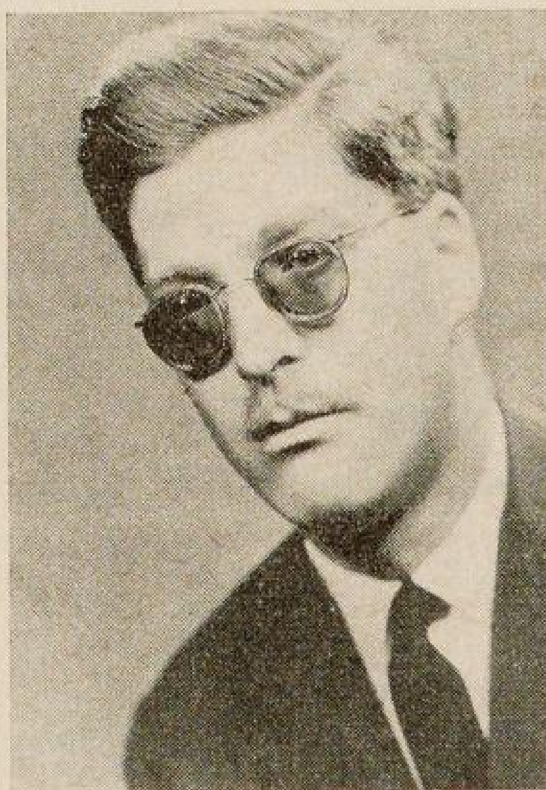
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

1re Circonscription : Toulouse-Nord, Fronton, Villemur



René CATHALA

Chargé de Cours à l'Institut du Génie Chimique
Secrétaire Général
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Médaille des Evadés, Médaille de la France Libérée
Secrétaire du Bureau de l'Assemblée Nationale

Député sortant

Candidat

d'UNION REPUBLICAINE

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

Voici bientôt quatre ans que vous m'honoriez pour la première fois de votre confiance.

L'heure de la vérité a sonné pour votre député qui se présente à nouveau à vos libres suffrages.

Candidat d'Union en 1958, c'est dans le même esprit que je me représente devant vous en dehors de toutes attaches partisanes, mais avec le soutien de nombreuses formations. En m'accordant leur investiture ou en refusant de m'opposer un candidat, ces formations ont ainsi marqué leur volonté de faire obstacle à l'extrême gauche et à la candidature officielle.

Les nombreux témoignages d'estime et d'amitié que vous n'avez cessé de m'apporter tout au long de ces quatre années difficiles, m'ont été un précieux encouragement à poursuivre mon action dans la fidélité aux engagements pris devant vous.

Il est d'usage pour le candidat qui sollicite le renouvellement de son mandat de se livrer, en guise de justification, à une longue énumération de ses mérites pour se délivrer lui-même un témoignage de satisfaction.

Je préfère, pour ma part, rappeler les principes dont je me réclamais lorsque vous m'avez élu pour la première fois, principes auxquels je me suis fidèlement tenu et qui gardent toute leur valeur aujourd'hui.

Ces principes sont simples :

Défense de la Liberté ;
Justice Sociale ;
Défense de l'Occident.

DEFENSE DE LA LIBERTE

Les libertés individuelles, les libertés collectives et notamment la liberté syndicale assurent la dignité de l'homme. Elles valent d'être défendues contre les dangers qui les menacent. Elles ne sauraient se concevoir sans le respect de la Loi et de la Constitution.

La violation du Droit crée l'arbitraire.

Le Droit, appliqué par une justice indépendante, est la garantie fondamentale des Libertés du Citoyen.

JUSTICE SOCIALE

La liberté de mourir de faim n'est pas la liberté. Tout homme doit être assuré que son travail, selon ses capacités, lui procurera toujours une vie décente.

L'Etat ne saurait être une providence ; encore moins un tyran. Sans porter atteinte aux libertés, il doit :

— Garantir la juste rémunération du travail ;
— Empêcher la formation de tout secteur privilégié ;
— Préserver les moins favorisés contre l'exploitation des plus forts ;
— Apporter à chacun une assurance contre la maladie, les calamités, la vieillesse ;
— Garantir la libre disposition des fruits du travail, la libre accession à la propriété et le droit pour chacun de la transmettre à ses enfants.

DEFENSE DE L'OCCIDENT

La construction de l'Europe en est la pièce maîtresse.

L'Europe, c'est la Paix. L'Europe, c'est la Liberté.

Grâce à elle des peuples qui n'ont cessé de se faire la guerre peuvent enfin décider de vivre ensemble et de tirer un bénéfice mutuel de leur activité pacifique.

Seule cette union permet d'organiser une défense valable du monde libre de nature à décourager les entreprises belliqueuses.

Seule cette union permet d'assurer la coopération entre les peuples vraiment pacifiques.

C'est en fonction de ces principes que vous jugerez mon action.

C'est parce que je crois à l'Europe, que je me suis refusé à approuver les projets gouvernementaux qui sacrifiaient l'organisation d'une défense commune à la création d'une coûteuse force de frappe aussi ambitieuse qu'illusoire.

C'est parce que je suis profondément épris de justice sociale que j'ai voulu que mon activité parlementaire s'exerce dans le cadre de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales, où j'ai pu œuvrer en faveur de la démocratisation de l'enseignement, en faveur du monde rural à qui il faut donner la parité avec les autres catégories sociales de la Nation et contribuer à l'amélioration du sort des plus défavorisés : les vieillards, les malades et les handicapés physiques.

C'est la Défense de la Liberté et du Droit qui ont dicté mon attitude dans le drame algérien. J'ai combattu la politique qui nous a été imposée et que le Pays n'aurait jamais acceptée si on ne lui avait pas dissimulé la Vérité.

Voici ce qu'on vous a caché :

— 800 000 Réfugiés qui ont dû tout abandonner ;

— Plus d'un million de fidèles serviteurs de la France, abandonnés, parce qu'ils étaient musulmans sans défense au fanatisme le plus cruel ;

— Les investissements énormes du fameux « plan de Constantine » perdus pour la France ;

— « Notre Sahara », dont on vous vantait les richesses, abandonné de la même manière ;

— Les techniciens soviétiques installés à Alger, équipant, entraînant l'armée du nouvel Etat, en attendant d'y installer, comme à Cuba, leurs rampes de lancement qui seront dirigées cette fois sur nos villes et nos villages ;

— Des milliards, prélevés sur les contribuables français, qui continuent à être distribués en échange d'une hypothétique coopération qui n'épargnent pas à nos représentants les pires outrages.

Le contraire de ce qui a été promis,

Qui a rendu tant de sacrifices inutiles ?

Qui a mis la France au bord de la guerre civile ?

Pourquoi ne l'avoir pas dit plus tôt ?

Pourquoi avoir menti ?

Quant à moi, je persiste à croire qu'en politique, comme ailleurs, l'Honnêteté est la voie la plus aisée. Honnêteté vis-à-vis de soi-même, vis-à-vis de ceux qu'on représente, vis-à-vis de ses amis comme de ses adversaires.

C'est la voie que j'ai choisie, refusant les compromissions, sans céder aux pressions.

C'est ce qui me permet de revenir devant vous la tête haute, n'ayant rien à dissimuler du combat que j'ai mené sans relâche pour la défense du Droit et de la Liberté.

Le grand problème d'aujourd'hui c'est de rassembler et d'unir à nouveau les Français.

C'est à cela que je m'emploierai si vous me renouvelez votre confiance le 18 novembre prochain.

Une République Unie

pour que Vive la France

René CATHALA

Député sortant

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Gérard FAISSAT

Employé à l'O.N.I.A.

Sous-Officier de réserve, Croix de Guerre T.O.E.

Chevalier du Mérite Militaire

IMP. DES CAPITOULS - TOULOUSE 22-30-94